

Image not found or type unknown



Aide pour augmentation de loyer

Par **xavierlub**, le **03/07/2010** à **21:11**

Bonjour a tous voila je ne sais pas ou me renseigner pour mon problème alors j'essais ici :
Mes parents ont hérités de ma grand-mère un appartement en fin 2005 et il y avait déjà des locataires, et depuis 2005 a 2010 mes parents n'ont pas augmenté le loyer et voudraient le faire.
Ils ont demandé au notaire et il est incapable de leur dire et il leur a dit de se renseigner ailleurs.
Donc le loyer depuis 2005 est de 421,37 euro par mois, l'appartement est constitué de 3 chambres, salle à manger et salon, cuisine, salle de bain et cave, l'immeuble a un ascenseur aussi.
Donc pouvez vous me dire de combien ils peuvent augmenter le loyer par rapport à la somme de départ et si ça va augmenter chaque année depuis 2005.
Merci à tous
Mes cordiales salutations

Par **jeetendra**, le **04/07/2010** à **10:21**

[fluo]ADIL DES PYRENEES-ATLANTIQUES :[/fluo]
Pau 7, rue Camyrn 64000 Pau Tél : 05.59.02.26.26
Bayonne 28, rue Lormandrn 64100 Bayonne Tél : 05.59.59.11.00
Email : adil.64@wanadoo.fr
Bonjour, l'augmentation de loyer en cours de bail locatif est très encadrée (loi de 1989), prenez contact avec l'Association ADIL (adresses ci-dessus), ils vous renseigneront, bon dimanche à vous.

Par **xavierlub**, le **04/07/2010** à **12:55**

Merci beaucoup
J'ai posé la question car aussi on n'a pas le bail qui a été fait par ma grand-mère et les locataires